Délégation Départementale du Finistère
Penn ar Bed

APF France handicap

N° 106
Mars 2019

WAR ZAO

Sommaire

L'édito	page 1
Les annonces	page 2
La vie de la délégation	page 3
La vie de la délégation	page 4
Le dossier du trimestre	page 5
Le portrait du trimestre	page 6
Les loisirs	page 7
Les contacts	page 8

Repas de fin d'année à Plonévez du Faou

Le site départemental :

www.apf29.fr

Le blog départemental :

http://apf29.blogs.apf.asso.fr/blog/

Le site national :

www.apf.asso.fr

Handicap : l'absent du grand débat national

Confronté au mouvement de colère des gilets jaunes, le Président de la République a décidé d'organiser un grand débat national. Dès le 15 janvier, chacun a été invité à se connecter sur le site du Grand Débat National ou à participer à une réunion locale. L'objectif : permettre « à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français ».

Quelles sont ces questions essentielles ? La transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'Etat et des services publics. Rien sur le handicap. Pas un thème, un sous-thème, une phrase sur ce sujet. Bon, il est toujours possible de se rendre aux réunions locales. Mais, l'absence d'accessibilité de nombreux lieux exclut d'emblée les personnes handicapées (ceux en fauteuil roulant, ceux qui n'entendent pas, ceux qui ont du mal à communiquer, etc.). Il est également possible d'apporter sa contribution sur la plateforme mise en ligne par l'APF : https://participer.apf-francehandicap.org/themes/le-grand-debat-national.

Aurons-nous une chance d'être entendus ? Rien n'est moins sûr !

Le 8 février, à la veille d'une nouvelle journée de mobilisation des Gilets jaunes sur le thème du handicap, Mme Cluzel a fait part de son opposition totale à la suppression de la prise en compte des revenus du conjoint pour le calcul de l'AAH. Quant à l'idée de permettre aux personnes handicapées de liquider leur retraite avant l'âge légal de 62 ans en raison de leur handicap, Mme Cluzel a de nouveau répondu NON. De même, la défiscalisation de la PCH aidant familial n'est toujours pas à l'ordre du jour.

On l'a compris : le grand débat national n'est pas pour nous ! Encore que... Dans le thème sur la fiscalité, on demande aux Français s'ils souhaiteraient que les dépenses sociales soient diminuées afin de réduire les impôts !

Béatrice Lebel

87, rue de Gouesnou 29200 Brest
Tél. 02 98 42 07 70

65, rue de Bénodet 29000 Quimper
Tél. 02 98 90 06 10

Les annonces

Carnet de famille

Nous adressons toutes nos condoléances aux proches de nos amis récemment disparus :

- Madame Sayer de Brest, épouse de Jean-Michel
- Claudine Cosquer de Plourin les Morlaix
- François Gac de Guisseny
- André Jacob de Brest
- Marie-Thérèse Quemener de Douarnenez
- Michel Cabillic de Douarnenez
- Marc Guinand de Brest
- Jeanne Scoarnec d'Audierne

Toutes nos féliciations à Isacq et Laurie de Brest pour la naissance de Farhan.

Foire aux livres

Cela devient un RDV annuel, attendu par le grand public quimpérois avide de lecture : LA FOIRE AUX LIVRES D'OCCASION se tiendra les 14, 15 et 16 juin prochain dans les locaux de la délégation à Quimper ; plusieurs milliers de livres au choix, tous auteurs, tous genres ; des prix imbattables !

Info/CAPFD Assemblée Départementale

Faute d'un nombre suffisant de candidats, les élections pour le renouvellement du CAPFD ont été reportées. La date de l'Assemblée Départementale sera arrêtée lorsqu'un nouveau CAPFD sera élu.

Petites annonces

À Vendre :

Citroën BERLINO TPMR 2010

117.000 kms – Bon état - 10.900 € à débattre

☐ 07 89 24 55 48 (Landéda)

Bon à savoir

Le Village Répit Familles « Les Cizes » dans le Jura accueille des couples, des familles, des groupes d'amis dont l'un des membres est en situation de handicap.

Le VRF propose du nursing, un accompagnement personnalisé ; le groupe est invité à participer aux activités proposées par le village.

Prise en charge possible suivant les situations.

Renseignements : 03 84 60 46 00

5 Rue de Cizes 39170 Saint-Lupicin

www.vrflescises.com

Agenda : SEP

Deux dates à retenir : Le Congrès annuel de la SEP à Vannes avec les informations médicales et les innovations des traitements: 27 avril (contacter la délégation si vous êtes intéressés).

À l'occasion de la journée mondiale de la SEP le 29 mai, l'APF organise une après-midi d'information sur le thème « MIEUX VIVRE AVEC LA SEP » : les bienfaits de la rééducation, de la pratique sportive, du chant choral, du yoga, de la sophrologie, de la diététique ; tels seront les principaux thèmes de ces interventions ; des stands permettront à chacun de prendre des renseignements, des coordonnées…

L'entrée sera libre et gratuite : inscrivez-vous dès maintenant 29 mai de 14 h à 18 h ; salle de l'Astrolable au Relecq-Kerhuon.

La revalorisation de l'AAH : une mesure pas si généreuse que ça.

En 2017, le gouvernement s'engageait à revaloriser progressivement et de manière substantielle l'AAH jusqu'à arriver au montant de 900 € au 1er novembre 2019. En novembre 2018, elle est ainsi passée à 860 €. Mesure a priori positive : sauf que l'augmentation automatique qui avait lieu chaque année en avril a été supprimée, que le plafond des ressources du conjoint est bloqué diminuant d'autant le montant de l'AHH, pour les couples, que le complément de ressources que certains allocataires perçoivent sera fusionné avec la majoration pour la vie autonome, à compter du 1er novembre 2019. Le montant de ce nouveau complément sera celui de la majoration pour la vie autonome, soit 104,77 €. Toutefois, les bénéficiaires actuels de l'AAH et qui perçoivent aujourd'hui le complément de ressources, en conserveront le bénéfice durant encore dix ans (sous réserve de rester allocataires de l'AHH).

Béatrice Lebel

Le surcoût du transport vers un établissement médico-social

Dans le cadre de la prestation de compensation du handicap (PCH), volet « surcoût du transport », la loi prévoit une aide plafonnée à 12 000€ sur une période de 5 ans soit 200€ par mois. Cela concerne les trajets domicile – établissement médico-social.
Jusqu'au 31 décembre 2018, le département accordait une aide supplémentaire qui pouvait atteindre 880€ par mois pour les transports vers des accueils de jour.
Depuis le 1er janvier 2019. Ce dispositif extralégal est supprimé. Les personnes concernées n'auront donc plus que les 200€ de PCH prévue par la loi. Pour les personnes qui bénéficiaient déjà de cette PCH déplafonnée, elles pourront continuer à en bénéficier au moins jusqu'au 31/12/2019.

Béatrice Lebel

Commission départementale d'accessibilité

Ce mercredi 16 janvier a eu lieu la première commission d'accessibilité de l'année présidée pour la première fois par le Préfet en personne.

Un point a été fait sur l'état actuel des Ad'ap : à ce jour, environ 30% d'établissements recevant du public n'auraient fait aucune démarche d'accessibilité (ni Ad'ap, ni attestation de conformité). Cela concerne essentiellement des petits commerces.

Le Préfet a voulu surtout connaître l'avancement des Ad'ap des plus grosses structures du département, précisant qu'elles devaient montrer l'exemple.

La ville de Concarneau, qui fait partie des mauvais élèves – pas d'Ad'ap déposé, ni aucune commission d'accessibilité en place – s'est vu recevoir deux courriers d'avertissement par les services du préfet et encourt prochainement une amende de 5000 €.

Le Préfet déplore l'état actuel de la gare de Quimper en terme d'accessibilité, s'est offusqué de l'attitude de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui n'a pas déposé d'Ad'ap, a évoqué les liaisons maritimes et l'accès à la pointe du Raz.

Marc Dufeil

Du changement dans les voies de recours

Depuis le 1er janvier 2019, les modalités de recours contre les décisions des commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et des conseils départementaux ont changé.

Un recours préalable devant le président du conseil départemental ou la maison des personnes handicapées (MDPH) est désormais obligatoire avant de saisir le juge.

Après le recours préalable de la MDPH, si vous souhaitez contester la décision auprès d'un juge, vous devez vous adresser dorénavant au Tribunal Administratif ou au Tribunal de grande instance, selon les décisions contestées.
Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter la délégation.

Béatrice Lebel

Opération sourire

Afin de financer les actions de la délégation, les sorties, les voyages, nous renouvelons l'opération « Offrez-vous un sourire » les 25 et 26 mai prochains.
L'opération consiste à proposer une fleur de Gerbera (production locale) contre un don de 2€.

Elle se tiendra, comme habituellement, dans les rues piétonnes de Quimper, avec le soutien du Bagad Ar Re Goz et sur le marché de Crozon.
Cette année, nous souhaitons développer l'opération « Sourire » en la démultipliant sur plusieurs sites.
Pour cela, nous avons besoin de vous : 2 ou 3 personnes suffisent pour tenir un stand sur le marché de votre commune ; vous en demandez l'autorisation, nous vous livrerons les fleurs la veille (100 fleurs minimum).
Une opération sympa, simple à organiser.
Nous comptons sur vous.

Thierry

Rencontre au Musée de Quimper

Nous avons été invités à assister aux 4èmes rencontres Tourisme et Handicap qui se sont tenues au Musée des Beaux Arts à Quimper. Ces rencontres constituent un moment d'échange entre les acteurs du tourisme et les associations, dont l'APF, impliquées avec des évaluteurs représentant le handicap. Trois nouveaux sites ont été labellisés en 2018 : le Musée des Beaux Arts à Quimper, la cité de la voile à Lorient et le Musée de Pont Aven.

Marc Dufeil

Handidon

Merci à vous tous, adhérents, bénévoles, salariés qui vous êtes investis pour vendre des tickets HANDIDON autour de vous, sur les stands dans les supermarchés.
Grâce à vous, cette opération a rapporté plus de 11.500€ à la délégation.
Autre satisfaction : des finistériens ont été cette année encore récompensés ; le séjour à l'Ile Maurice a été remporté par une habitante de Ploeven ; le gagnant du séjour à Disneyland habite lui à Dinéault ; des billets Disney ont été distribués à Tréffiagat, à Rédéné, une montre connectée à Pont-L'Abbé, et une carte cadeau " Maisons du Monde" à Trégarantec.
Vous pouvez le constater : le Finistère a été recompensé de son investissement dans l'opération HANDIDON ! À l'année prochaine.

Thierry

Repair-Aidants :

Repair-Aidants est une action de sensibilisation, formation à des parents, conjoints, frères, sœurs… qui apportent de l'aide à un proche en situation de handicap.

2 sessions se tiendront prochainement à Plougastel Daoulas animées par Jean-François. Miossec (aidant) et Nathalie Berrou (psychologue).

- le 21 mars de 14 h à 17 h 30 : autour de l'annonce de la maladie, de l'accident…, du bouleversement que celle-ci provoque chez les proches.

- le 14 mai de 9 h 30 à 17 h 30 : les répercussions familiales, professionnelles, sociales pour l'aidant.

Si vous êtes dans une situation d'aidant, et intéressé par ces types d'échanges, inscrivez-vous rapidement auprès de Morgane le Maguer.
(SAVS) : 02 98 42 64 71

Le schéma départemental du Finistère

Qu'est-ce qu'un schéma départemental ? Quel est son rôle ?

Les conseils départementaux sont très impliqués dans l'accompagnement des personnes handicapées par les prestations qu'ils versent, les services d'aide à la personne qu'ils financent, les créations de places en établissement, etc. Aussi, construisent-ils un schéma départemental qui définit les orientations pour 5 ans. A l'issue des 5 ans, ils procèdent à une évaluation du schéma qui se termine et redéfinissent dans un nouveau schéma, de nouvelles orientations ou reprennent celles non réalisées.

Dans le Finistère, le 4ème schéma s'est achevé fin 2018. Intitulé « Vivre ensemble », il a couvert la période 2013-2018. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site du Conseil départemental. https://www.fr/var/finistere/storage/original/application/87c931a5fa778ad8fd3ffdadb453acOf.pdf.

Les associations de personnes handicapées et de leurs familles ont été associées à l'évaluation du 4ème schéma durant le 2ème trimestre 2018, non sans mal. L'APF y a participé, aux côtés des autres associations de personnes handicapées réunies dans un collectif départemental (la CAPH29). Ce collectif permet à ses membres d'être mieux entendus, d'être plus forts, l'enjeu étant important.

L'évaluation du 4ème schéma (2013-2018)

Des groupes de travail réunissant les usagers, les associations de personnes handicapées, les responsables d'établissements médico-sociaux, les représentants de services d'aide à la personne, des directeurs de services départementaux, d'Etat etc. ont participé à l'évaluation qui a donné lieu à un rapport. Celui-ci n'a malheureusement pas repris toutes les remarques des associations de personnes handicapées.

Le 31 janvier, des représentants de ces associations, dont l'APF, se sont même rendus à une réunion plénière du Conseil départemental durant laquelle était présenté le rapport sur l'évaluation du 4ème schéma. Quelques jours avant, les associations avaient envoyé à chaque conseiller départemental un courrier reprenant leurs analyses.

Le 5ème schéma (2019-2024)

Son élaboration va durer jusqu'à l'été.

D'ores et déjà, l'APF entend se battre sur les points suivants :

- Le reste à charge : il est inadmissible que les personnes handicapées se retrouvent avec des restes à charge considérables (des milliers d'euros pour un fauteuil roulant et/ou un aménagement dans le logement et/ou un aménagement de voiture, etc.). De même, les surcoûts pour des transports en accueil de jour n'ont cessé d'augmenter au fur et à mesure que le département se désengageait : aujourd'hui, le montant accordé est de 200€ par mois comme le prévoit la réglementation.
- La difficulté de trouver un service d'aide à la personne avec une amplitude qui évite aux personnes d'être couchées entre 18 h et 19 h. Des personnes lourdement handicapées n'ont pas d'autre choix que de recourir à un service privé non tarifé et de payer un surplus important.
- Une formation permanente aux différents handicaps des personnels des services d'aide à domicile.
- L'allègement des contrôles réalisés par des services du Conseil départemental, qui ne permettent même pas aux intervenants de passer un coup de balai.
- Des habitats innovants : MAPHA, habitat groupé, etc.
- L'amélioration des délais de traitement des dossiers à la MDPH.
- La suppléance de l'aidant familial (le relayage).

Béatrice Lebel

Le portrait de Hervé Hamon et Thierry Pelleau « conducteurs bénévoles »

War Zao : Vous avez intégré l'APF en qualité de bénévole après une carrière chez Kéolis assez similaire : chauffeur de bus à Accemo – Brest (Thierry) et à Handiqub – Quimper (Hervé). Qu'est-ce qui vous a amenés à l'APF ?

Hervé : Je suis arrivé à l'APF en 2016 après 31 ans chez Kéolis dont 10 à Handiqub. Je transportais régulièrement des personnes à la délégation rue de Bénodet et naturellement je me suis intéressé à l'association. Puis, la retraite approchant, Annie m'a suggéré d'y entrer car l'APF manquait de conducteurs bénévoles.

Thierry : Ce fut la même chose pour moi après presque 30 ans à Kéolis dont 20 au service Accemo. On accompagne les personnes en situation de handicap, des liens se créent et tout naturellement, on vous demande au moment de la retraite d'être bénévole. C'est ce que j'ai fait en juin dernier lorsque Lénaïg m'a sollicité.

War Zao : Et vous êtes seulement des bénévoles « conducteurs », ou vous avez élargi vos actions à l'APF ?

Hervé : Je conduis des personnes lors de sorties ou pour assister à des matches de basket. J'accompagne des adhérents à des réunions. Je pense notamment à Marco (Dufeil) que j'ai beaucoup véhiculé à des rendez-vous dans le cadre du label Tourisme et Handicap, à la sous-commission d'accessibilité. L'occasion de parler de cyclisme, de la mer, de projets fous ! Mais je me suis aussi investi dans le textile (le chargement des camions). Sinon, je travaille sur un projet d'adaptation d'un bateau au sein de l'ASPTT.

Thierry : Je me limite au transport des personnes dans le cadre des loisirs. Je m'organise en fonction du planning de Gaëlle. J'accompagne également des adhérents à des réunions sur Quimper (MDPH, le Conseil départemental, la sous-commission d'accessibilité). Je me suis aussi investi dans d'autres associations comme la Banque alimentaire.

War Zao : Au fond, vous n'avez pas quitté ce qui faisait le cœur de votre métier : accompagner des personnes handicapées.

Hervé : Non, pas vraiment. Tout simplement parce que, pour travailler dans ces services de transports PMR, il faut aimer les contacts, être ouvert à la différence. Et cela vous reste.

Thierry : Oui, et parce que ce choix doit être naturel. On doit être capable naturellement de sentir si la personne que vous transportez a besoin de parler. Il faut savoir être à l'écoute de la personne, la respecter, être ferme éventuellement. En fait, je ne me suis jamais posé de questions.

War Zao : D'autres chauffeurs d'Accemo et d'Handiqub approchent de la retraite ?

Hervé et Thierry : Il y en a…!

War Zao : Voilà un vivier prometteur pour l'APF !

Propos recueillis par Béatrice Lebel

Repas de Noël

Nous partîmes à quatre et par un prompt renfort, nous nous vîmes cent cinquante en arrivant au port. Euh, non, plus exactement à Plonevez du Faou en ce dimanche 16 décembre. La pluie, insidieusement, s'invita tout de suite à la fête et malgré son insistance, elle ne parvint point à doucher l'ardeur et la bonne humeur des nombreux bonnets rouges venus porter main forte à Dame Nadia, l'organisatrice talentueuse de ces agapes. Nous nous crûmes un instant invités à la table du Père Noël et de ses lutins.

Une farandole de brochettes de St Jacques suivie de suprêmes de chapons sylvestre ravirent tout d'abord les convives affamés venus des quatre coins du département. Vint ensuite salade et fromage, glace et café pour conclure le repas.

Lors de la pause, entre deux gorgeons, nous quittâmes le Kreiz Breizh pour nous téléporter instantanément à vingt milles lieues de là dans les grandes plaines du Far West, où une troupe de cow-girls dynamique à souhait nous rythma à grand coup de Santiag des airs endiablés du Wild West américain.

Quelle ambiance ! Chacun sautillait sur son siège, les sifflets et les hourras retentissaient dans la salle et une pluie d'applaudissements scandèrent le rappel de la troupe qui ne se fit pas prier pour ça.

Le moment le plus attendu n'en resta pas moins le tirage de la loterie qui, tradition oblige, a lieu en fin de repas (depuis quelques années déjà). Le temps de secouer celles qui somnolaient après ce festif repas ou ceux qui cuvaient déjà le surplus de boisson ingurgité, la distribution des lots à vitesse effrénée commença. Qui n'eut pas espéré alors secrètement se voir attribuer – ô infime bonheur – la corbeille de fruits imitant parfaitement le plastique, ou bien la reproduction sur carton bien encadré d'un couple de Bas-Bretons du Léon dans les champs, glanant sa pitance à l'heure de l'Angélus, ou bien encore le beau réveil-matin orange, design années 60, qui trônerait si merveilleusement bien sur la table de nuit ? Le sort ou la chance désigna ponctuellement les heureux gagnants.

Conclusion de cette belle journée : les bras chargés pour certains et la panse bien tendue pour tous, nous rentrâmes dans nos logis, les yeux pétillants et le sourire aux lèvres. Merci à Nadia et à sa chaleureuse équipe.

Marc Dufeil

Bravo Monique !

Le 11 janvier dernier lors de la cérémonie des vœux, le maire de Crozon a honoré plusieurs de ses administrés, parmi lesquels Monique Le Breton et Stéphane Menesguen, qui ont reçu la médaille de la ville : une belle reconnaissance bien méritée pour Monique et Stéphane pour leur action au sein de l'APF.

La Délégation Départementale

Directeur : Thierry Duval

Une équipe de permanents assure l'accueil et l'amination de la vie associative.

À BREST

Accueil : Lénaïg Le Bot

 02 98 42 07 70

apf29.nord@wanadoo.fr

À QUIMPER

Accueil : Annie Mocaër

 02 98 90 06 10

apf29.sud@wanadoo.fr

Le Conseil APF de Département (CAPFD)

Onze adhérents élus définissent et mettent en oeuvre les orientations de l'APF dans le département.

Représentante départementale : Béatrice Lebel.

Conseil Départemental APF 29 : Béatrice Lebel, Farid Kébir, Daniel Ménez, Christophe Cailliau, Gilbert Rollet, Jean-Noël Samson, Prérana Alary, Marc Dufeil, Delphine Lozach, Jo Falhun.

Les Services et Établissements APF du Département

Kerlivet à Brest

 02 98 41 69 15

Hébergement, accueil temporaire, habitat groupé, accueil de jour.

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) départemental.

Keraman à Quimper

 02 98 65 11 11

Hébergement, habitat groupé, accueil de jour.

Enfance :

SESSD Brest : 02 98 47 63 83

SESSD Quimper : 02 98 53 06 81

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile.

Travail :

ESAT de l'Odet à Quimper.

 02 98 90 29 24

APF 3iConcept à Briec de l'Odet.

 02 98 59 58 09

Cotisation 2019

Pour un mouvement plus fort, adhérez et faites adhérer.

à découper et à envoyer avec votre règlement à la délégation.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Email : .....

Cotisation simple : 25 € - Avec abonnement à Faire Face : 47 €